

dans cette maison et apprendront à mieux apprécier les efforts des personnes qui devront leur vie au progrès de l'art agricole."

On dit bien souvent, à la suite, du poète : *Finis coronat opus.* Eh bien ! le couronnement de la fête agricole de mardi a été un splendide banquet donné par MM. les directeurs du collège de Ste-Anne, aux visiteurs et à tous ceux qui les accompagnaient. Ce jour laissera de bien doux souvenirs dans le cœur de toutes les personnes qui ont pris part à la fête, et en particulier dans le cœur des habiles administrateurs de la ferme, de l'école et du collège de Ste-Anne."

Nécrologie.

M. l'Abbé GRÉGOIRE TREMBLAY

Les paroissiens de Beauport ont aujourd'hui à déplorer la perte de leur ancien curé, décédé dans cette paroisse même le 4 août, à six heures du soir, à la suite d'une grave maladie. Ce prêtre qui avait passé vingt-six années de sa vie comme curé de la paroisse de Beauport où il laissa de nombreux monuments de son zèle et de son profond attachement au troupeau qui lui avait été confié, tout en abandonnant sa cure, n'avait pas voulu se séparer de ses anciens paroissiens qui ont correspondu au moindre de ses désirs avec le plus grand zèle, surtout avec la plus grande générosité lorsqu'il s'est agi de l'embellissement de l'église où tout était à refaire lorsqu'il en prit possession.

M. Tremblay est natif de St-Roch-des-Aulnets. Il fit ses études au Collège de Ste-Anne. Il entra dans l'état ecclésiastique en septembre 1842, et fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques au Collège de Ste-Anne. Il fut ordonné prêtre, à Québec, le 6 août 1846. En 1849, en même temps qu'il continua à être professeur de philosophie au Collège de Ste-Anne, il a occupé alternativement les charges de directeur et de préfet des études dans cette même institution jusqu'au 7 avril 1854, alors qu'il tomba malade et fut pensionnaire de la société ecclésiastique de St-Michel. En 1858, il fut nommé curé de Beauport, et il continua à diriger cette paroisse avec le plus grand zèle, au milieu de grandes tribulations, jusqu'à l'automne dernier, où la maladie le força à se démettre de ses fonctions comme curé.

CAUSERIE AGRICOLE

AUX AMATEURS DE CHEVAUX TROTTEURS.

Nous croyons utile à un grand nombre d'amateurs de chevaux de publier l'article suivant que nous empruntons à un correspondant du *Sorellois*, et qui dénote de la part de son auteur une profonde connaissance du cheval. Il donne des conseils qui assurément méritent d'être mis en pratique.

Voici ce que nous lisons dans le *Sorellois* du 6 juin dernier :

Beaucoup d'individus s'imaginent que, pour bien conduire un cheval trotteur, il suffit de savoir prendre les guides, un fouet, se tenir un peu plus d'un côté que de l'autre dans les voitures et faire de hauts cris. C'est une grande erreur qui, presque toujours, est la cause

que ces chevaux ainsi mal menés se brisent successivement et deviennent par conséquent craintifs et difficiles à se mettre dans leurs allures naturelles.

Comme toutes les professions celle du conducteur de chevaux demande des aptitudes spéciales et une étude du cheval et de tout ce qui s'y rapporte. Il faut en outre posséder des qualités essentielles à la tête desquelles se trouvent naturellement la compassion envers les chevaux trotteurs, car si l'homme est d'un caractère emporté, violent, il fera des actes inhumains et déraisonnables, n'ayant aucune de ces aptitudes, de ces qualités; il ne sera jamais qu'un conducteur vulgaire, que la cause la plus futile rendra injuste et cruel; un lâche, qui, pour un enjeu de quelques piastres, dans ces luttes de vitesse, luttes insensées, fera parcourir à un bon trotteur une distance de dix, de vingt milles sans arrêt et plus encore. Je pense qu'à Montréal il y a de ces sots qui ont fait 40 milles en trottant et ce dans toute vitesse possible. Peut-on martyriser une pauvre bête plus que cela? Peut-on commettre des injustices plus grandes envers un animal qui rend à l'homme non-seulement plusieurs mais d'immenses services.

Assurément il n'y a donc que des inintelligents, des mauvais cœurs pour surmener ainsi de pauvres bêtes qui savent si bien s'utiliser dans tous nos travaux. Et je ne comprends pas que des hommes qui se croient justes, humains, puissent regarder exécuter ces jeux aussi stupides qu'infâmes, sans être indignés de ces barbaries commises par des monstres de scélératesse et de cruautés.

L'homme doux et compatissant, lorsqu'il sera témoin de ces lâchetés, lorsqu'il verra dans quelque lieu que ce soit de ces gens qui, ayant une pierre à la place du cœur, essayent de faire trotter à leur animal une distance au-delà de ses forces, fera tout en son pouvoir pour les ramener à l'humanité et à la raison; il leur fera comprendre qu'il nous est permis de s'en servir, non pas d'en abuser. Et tout homme travaillant ainsi pour empêcher son semblable d'être injuste envers son trotteur, lors même qu'il ne réussira pas à le rendre plus sensible, aura toujours la conscience satisfaite, car il pourra se dire: j'ai accompli un acte de justice envers un animal maltraité impitoyablement.

Comme mon intention n'est pas de traiter dans cet enseignement que la question de protection, je veux aussi aborder la méthode qu'il faudrait prendre pour avoir des trotteurs, c'est-à-dire pour les faire avancer dans le trot sans occasionner de grandes dépenses au propriétaire et sans martyriser le cheval. Je commencerai par l'entretien d'hiver.

N'allez pas croire cependant que je veuille vous dire de les exercer. Oh ! non. Et le cultivateur qui, comme moi, désire le bien-être ainsi que la conservation des chevaux trotteurs, ne se permettra jamais aucun exercice sur le trot à cette époque de l'année. S'il tient à sa santé, il se rappellera qu'elle dépend presque toujours des traitements, des soins qu'on lui donne, de sorte que l'exercice du trot, étant un ouvrage qui amène infailliblement la transpiration, et l'habitude étant de les faire marcher au moins 20 ou 25 minutes avant de trotter une seconde fois, il pourrait bien, pendant cet espace de temps, refroidir tout à coup et gagner par là une maladie grave.